



Été 2021

Guide du parent

Et de l'enfant

À lire avec votre enfant et à conserver précieusement tout l'été

Bienvenue !

Chers parents,

Ce document vous apportera des précisions importantes concernant le fonctionnement du camp de jour 2021.

Compte-tenu la situation de la COVID, il vous faut savoir que le camp de jour sera différent des années antérieures.

Soyez assurés que nous respecterons les directives émises par la direction de la Santé Publique.

IMPORTANT La situation étant en continuelle évolution, les directives et mesures peuvent changer à tout moment et ce, sans préavis. Le cas échéant, un communiqué sera transmis aux usagers du camp de jour.

Coordonnées du camp de jour

Camp de base: École St-Hugues, au 155, rue du Couvent, St-Hugues

Les activités du camp de jour se dérouleront pratiquement exclusivement en plein air. Nous aurons aussi accès à un chapiteau dans le stationnement derrière l'école.

Coordonnatrice du camp : Stéphanie Lavigne "Bidule"

Téléphone : 450-502-8433

Communications Vérifiez-les régulièrement !

Afin d'éviter le gaspillage de papier, nous effectuerons toutes nos communications par l'un ou l'autre des médias suivants, selon les besoins. C'est la responsabilité des parents d'en prendre connaissance.

Groupe Facebook : Publications pour les rappels des journées spéciales, modifications de dernière minute, etc. Il est fortement recommandé de vous créer un compte Facebook temporaire si vous n'en avez pas. Il faut ensuite demander d'être ajouté au groupe « **Camp de jour Saint-Hugues** ».

Pour les documents du camp de jour veuillez consulter le site internet de la Municipalité de Saint-Hugues. www.saint-hugues.com

Pour nous contacter :

Téléphone ou texto : 450-502-8433 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30) ou de nous envoyer un courriel à campdejour@st-hugues.com ou loisirs@st-hugues.com pour toutes vos questions ou commentaires.

Équipe d'animation du Camp de jour

L'équipe 2021 regroupe des jeunes aux personnalités et intérêts variés, une équipe au grand potentiel et des plus motivée! Les enfants vont en voir de toutes les couleurs et seront bien encadrés!

Voici nos animatrices 2021 :

- ✚ Bidule (Stéphanie Lavigne)
- ✚ Moka (Elise Lanoie)
- ✚ Lilo (Charline Fiset)
- ✚ Tournesol (Livia Gauthier)
- ✚ Ashtag (Ashley Archambault)
- ✚ McFly (Félix Lebel) animateur

Le programme d'aide-animateur

Le programme d'aide-animateur donne une formation aux adolescents (es) pour devenir animateurs (trices). Ils seront donc sur le terrain et vous aurez la chance de les rencontrer. Ils participeront à l'organisation des activités en coopération avec l'équipe d'animation. Elles sont débrouillardes et tout aussi motivées que les animatrices. Ça promet!

Voici nos aide-animatrices 2021 :

- ✚ Grimace (Mathilde Turcotte)
- ✚ Libellule (Alycia Rochette)
- ✚ Nala (Alycia Doiron)
- ✚ Stitch (Laurie Lebel)

Horaire typique au camp

7h00 à 8h55	Ouverture /Service de garde
9h00 à 9h10	Prise des présences -début de l'animation
9h10 à 10h00	Animation/jeux
10h00 à 10h15	Collation 1 /application crème solaire
10h15 à 11h55	Animation/jeux
12h00 à 13h00	Diner (application crème solaire)
13h00 à 13h10	Prise des présences-début de l'animation
13h10 à 14h30	Animation/jeux
14h30 à 14h45	Collation 2 (application crème solaire)
14h45 à 15h30	Animation/jeux
15h30 à 17h30	Service de garde (collation 3)

Service de garde

Horaires :

7h00 à 9h00 / 12h00 à 13h00 * / 15h30 à 17h30

Coûts :

30 \$/semaine (AM et PM) ou **40\$ à la carte** (5 jours utilisable au cours de l'été et renouvelable)

*Le service de garde du midi est inclus dans le prix du camp de jour.

Votre enfant n'est pas inscrit au service de garde mais vous devez utiliser ce service?

Soyez sans crainte, l'équipe du camp de jour s'occupera bien de lui. Nous comprenons qu'il arrive des imprévus.

Le responsable facturera les parents pour l'utilisation de cette journée au coût de 8 \$ pour la première fois.

À la deuxième utilisation (durant la même semaine) nous vous facturerons une carte prépayée de 40 \$ pour 5 jours utilisable au cours de l'été.

Il est important de respecter la date d'échéance du paiement Cette facture sera transmise par courriel et le solde devra être payé en totalité avant la date indiquée sur la facture.

L'équipe du camp de jour peut refuser l'accès à votre enfant si un solde est présent dans votre compte. Des frais d'administration pourront s'ajouter et le parent devra venir chercher son enfant au camp de jour.

(Une surcharge de 5 \$ / enfant par tranche de 10 minutes supplémentaires devra être payée après 17h50.)

Notes importantes pour le service de garde :

- Le camp de jour ouvre ses portes à **7 h00**. Aucune personne responsable ne sera sur place plus tôt.
- Aucun enfant ne doit être laissé au camp de jour ou à l'extérieur sans parent ou tuteur et sans avoir au préalable pris contact avec le responsable des présences et avoir signé la feuille de présence.
- Par mesure de sécurité, toute autorisation inhabituelle de quitter le service de garde doit venir du parent et être transmise préférentiellement par écrit à un membre de l'équipe d'animation.
- Nous n'acceptons pas qu'un enfant quitte le camp de jour avec les parents d'un autre enfant sans en avoir été avisés à l'avance. L'un des parents de l'enfant concerné doit donc nous prévenir de ce changement par téléphone ou par un message écrit.

DANS LE DOUTE, NOUS GARDERONS VOTRE ENFANT ET TENTERONS DE VOUS REJOINDRE

Dîner/départ

Il est important de nous informer si votre enfant doit quitter le camp de jour pour son heure de dîner et/ou à la fin de sa journée. Dans le cas où votre enfant doit exceptionnellement aller dîner à l'extérieur, un avis doit avoir été donné au responsable sinon l'enfant ne sera autorisé à quitter.

Contrôle des présences et absences

Un contrôle des présences sera effectué à chaque jour, et ce, tout au long de l'été;
L'animatrice responsable notera le nom du ou des enfants et apposera ses initiales sur le document;

Vous devez nous aviser par téléphone ou texto au 450-502-8433 pour prévenir de l'absence de votre enfant. S'il est malade ou s'il sera absent mais qu'il est inscrit.

Vous devez nous aviser si votre enfant est autorisé à arriver ou à quitter seul le camp, en marchant ou à vélo. Il est de votre responsabilité de vous assurer qu'il se rende bien au camp de base le matin et/ou le midi et qu'il est bien arrivé à la maison en fin de journée.

Arrivée au camp

L'accueil se fera près des modules de jeux ou sous le chapiteau situé derrière l'école (en cas de mauvais temps).

AUCUN VÉHICULE N'EST AUTORISÉ DANS LE STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE.

Le matin : Les enfants qui ne sont pas inscrit au service de garde doivent arriver **pour 9h**.

Qu'est-ce qui arrive si j'arrive après 9 h ?

Entre 9 h 15 et 15 h, appelez au **450-502-8433** pour signifier votre arrivée tardive.

Pour venir chercher votre enfant durant la journée avant 15h30, il vous faudra également téléphoner. Vous devrez attendre que quelqu'un de l'équipe vienne chercher votre enfant. Vous ne pouvez pas entrer sur le site du camp de jour.

PROCÉDURES COVID-19 (mise à jour 23 juin)

Le parent ou l'adulte qui accompagne l'enfant devra se présenter au comptoir d'accueil afin d'effectuer un contrôle des présences et de répondre à un court questionnaire COVID tous les jours.

Qu'est-ce que je fais si je ne peux pas me déplacer au camp pour l'arrivée de mon enfant ?

Aucun problème! Vous pourrez remplir ce même questionnaire en ligne!

Un lien vers un "Google Form" vous sera envoyé.

Mettez-le dans vos "favoris" vous devrez remplir le formulaire CHAQUE JOUR 😊

- Le lavage des mains sera obligatoire pour tous (savon ou désinfectant).
- Aucun parent ne sera admis dans les locaux du camp de jour.

IMPORTANT

Nous nous réservons le droit de refuser tout enfant qui entre au service de garde sans la présence d'un parent ou qui présente des symptômes compatibles avec la COVID.

Les personnes qui développeraient des symptômes compatibles avec la COVID-19 pendant la journée seront isolées dans une pièce jusqu'à ce qu'ils quittent l'établissement. Les parents seront aussitôt contactés afin de venir chercher l'enfant.

Interdiction de se présenter au camp de jour (COVID)

NOUVEAU !

- Si vous présentez des symptômes compatibles avec la COVID-19. (Fièvre, toux, difficultés respiratoires ou la perte de l'odorat sans congestion nasale.)
- Si vous avez reçu la consigne de vous isoler.
- Si vous avez reçu un diagnostic d'infection à la COVID-19.
- Si vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de COVID-19.



Mesure d'hygiènes et de salubrité (COVID) mise à jour 23 juin

NOUVEAU !

- Les locaux seront nettoyés quotidiennement;
- Les salles de bain, surfaces qui sont touchées régulièrement seront nettoyé plusieurs fois par jour;
- Les objets qui doivent être partagés entre les bulles groupes seront nettoyés régulièrement
- Les mains seront lavées avant et après chaque activité, avant et après la consommation de nourriture, après s'être mouché et être allé aux toilettes ainsi qu'à l'entrée et à la sortie du camp de jour.
- Des solutions hydrauliques, du savon et du papier à main jetable seront mis à la disposition des jeunes pour procéder au lavage des mains tout au long de la journée;

Consignes sanitaires (COVID) Mise à jour 23 juin

NOUVEAU !

- Dans les groupes-bulles, la distanciation n'est pas nécessaire.
- Entre les groupes-bulles, la distanciation de 2 mètres doit être respectée.

Intérieur et extérieur/ pour les enfants :

- Pas de port du masque en groupe bulle.
- Port du masque nécessaire si 2 mètres non respectés avec un enfant d'un autre groupe-bulle.

Intérieur et extérieur/ pour le personnel:

- Port du masque obligatoire lorsque la distanciation de 2 mètres ne peut être respectée avec un enfant ou un autre employé.
- Port de la protection oculaire si la distanciation de 2 mètres n'est pas respectée.

Éclosion (COVID)

Que va-t-il arriver si mon enfant ou un membre du personnel développe des symptômes au camp ?

UN des symptômes suivants :

- Fièvre, toux récente ou augmentation de toux chronique, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat ou du goût;

OU au moins DEUX des trois symptômes suivants :

- Mal de gorge, diarrhée, malaises généraux (par exemple douleurs musculaires ou mal de tête ou fatigue importante ou perte d'appétit)

Suite Écllosion (COVID)

Si votre enfant présente des symptômes pendant la journée, il sera isolé dans une pièce ou dans un endroit retiré, jusqu'à ce qu'il quitte les lieux. Un masque lui sera remis. Un superviseur/coordonnateur assurera la surveillance en étant équipé du matériel de protection adéquat. Vous serez contacté immédiatement et l'enfant devra quitter le site le plus rapidement possible. Assurez-vous d'avoir une personne d'urgence en tout temps qui peut venir chercher votre enfant. S'il s'agit d'un employé, il quittera les lieux immédiatement.

Si une personne du camp obtient un résultat de dépistage positif?

Si un enfant qui a fréquenté le camp ou un membre du personnel d'animation a obtenu un résultat positif au test de dépistage de la Covid-19, une infirmière de la santé publique communiquera avec vous. L'infirmière effectuera une analyse pour évaluer qui a été en contact avec le cas positif et évaluer la possibilité de les retirer du milieu, selon le risque. Si votre enfant doit être retiré, vous recevrez un appel personnalisé de la santé publique pour un suivi étroit.

Contenu du sac à dos de l'enfant prêt à tout!



IMPORTANT ! Les Loisirs de Saint-Hugues et son équipe d'animation prônent le jeu, l'activité physique, ainsi que la pratique d'arts. Il est donc fréquent que les enfants se salissent ou endommagent certains vêtements ou accessoires. Veuillez habiller vos enfants en conséquence et prendre note que cette usure rapide fait normalement partie du plaisir d'être jeune et actif !!

- Lunch **nourrissant** incluant 2 collations (3 si service de garde soir)
- Bouteille d'eau
- Crème solaire (en vaporisateur de préférence)
- Maillot, serviette de plage
- Sandales, crocs ou gougounes pour les jeux d'eau (fortement suggéré)
- Casquette ou chapeau
- Vêtements de rechange
- Imperméable

IMPORTANT ! Tous les items de votre enfant doivent être identifiés.

Les petits jouets provenant de la maison sont autorisés au service de garde seulement. (Aucun jouet électronique) En dehors du service de garde, les objets doivent être rangés et non utilisés. Nous recommandons toutefois de ne pas en apporter. Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

Tenue vestimentaire

- ✚ **Espadrilles ou sandales fermées sont obligatoires.** Par sécurité, si votre enfant n'est pas chaussé de façon adéquate pour faire des activités sportives, il en sera exclu afin d'éviter les foulures et autres blessures.
- ✚ **Tenue sportive** doit être portée en tout temps. Les bijoux tels que bracelet et collier sont interdits ainsi que les camisoles à bretelles spaghetti et les chandails qui exposent le ventre.
- ✚ **Casquette ou un chapeau** en tout temps.
- ✚ **Cheveux longs attachés**
- ✚ **Jupes et robes** doivent être portées avec des shorts ou des leggings en dessous.

Crème solaire

Il est de **votre responsabilité d'appliquer de la crème solaire à vos enfants AVANT leur arrivée au camp de jour le matin**. Les animateurs s'assureront que tous les enfants s'appliquent à nouveau eux-mêmes de la crème solaire deux autres fois durant la journée.

Médicaments

Si un médicament doit être administré à votre enfant durant la journée au camp, vous devez l'avoir mentionné dans la fiche santé de votre enfant. Vous devez nous préciser l'heure à laquelle vous souhaitez que la coordonnatrice du camp de jour donne le médicament à votre enfant (à l'écart de son groupe). S'il y a des particularités concernant la prise du médicament ou sur ses effets secondaires, en aviser directement la coordonnatrice.

Auto-injecteur d'épinéphrine (EPIPEN)

Si un enfant a besoin d'un auto-injecteur d'épinéphrine, il est de votre devoir d'aviser le personnel du camp de jour. Vous aurez le choix en ce qui concerne l'entreposage de l'auto-injecteur : si vous jugez que l'enfant est apte à le conserver sur lui, veuillez nous en tenir informés. Dans le cas contraire, nous entreposerons l'auto-injecteur dans un endroit opportun et facilement accessible, pourvu qu'il soit bien identifié à son nom. Lors des sorties, si l'enfant ne transporte pas son auto-injecteur sur lui, c'est son animateur responsable qui l'aura, en tout temps, en sa possession. Il sera entreposé selon les bonnes pratiques.

Mode de vie au camp

Matériel

- ✚ Je prends soin du matériel
- ✚ Je partage le matériel
- ✚ J'avertis mon animateur s'il y a un bris de matériel
- ✚ Je prends soin de ramasser mes objets (vêtements, collations, jeux) durant la journée

Vestimentaire

- ✚ Je porte des vêtements adéquats pour participer aux activités
- ✚ J'ai en tout temps dans mon sac : une paire d'espadrilles ou mes sandales
- ✚ J'apporte ma casquette ou mon chapeau

Comportements

- ✚ Je respecte les adultes et les autres enfants
- ✚ J'utilise un langage approprié
- ✚ J'écoute les personnes qui me parlent
- ✚ Je respecte les consignes
- ✚ J'utilise des paroles respectueuses
- ✚ Je participe activement aux activités
- ✚ Je reste en présence d'un adulte durant la journée

Processus du non-respect du mode de vie

- ✚ Avertissement par l'animateur : l'enfant est avisé verbalement par l'animateur et est responsable de corriger son comportement inadéquat. De plus, la personne responsable de venir chercher l'enfant sera informée verbalement de la situation.
- ✚ Avertissement et retrait de 5 minutes : l'enfant est avisé verbalement par l'animateur et doit se retirer 5 minutes pour se calmer. Ce temps sert à l'enfant à comprendre ce qui lui est demandé et à devenir disponible pour participer aux activités. L'animateur nomme ses attentes à l'enfant, avant que celui-ci réintègre le groupe. De plus, la personne responsable de venir chercher l'enfant sera informée verbalement et par écrit de la situation.
- ✚ Avertissement et retrait de 20 minutes avec la coordonnatrice : l'enfant est avisé verbalement par l'animateur et doit se retirer 20 minutes pour se calmer. La coordonnatrice discute avec l'enfant des comportements attendus pour le reste de la journée. L'animateur nomme ses attentes à l'enfant, avant que celui-ci réintègre le groupe. De plus, la personne responsable de venir chercher l'enfant sera informée verbalement et par écrit de la situation.
- ✚ Avertissement, retrait avec la coordonnatrice et appel aux parents : l'enfant est avisé verbalement par l'animateur et doit se retirer avec la coordonnatrice. La coordonnatrice discute avec l'enfant des comportements attendus pour le reste de la journée. De plus, la personne responsable de venir chercher l'enfant sera immédiatement avertie par téléphone. Également, il pourrait être demandé à cette personne de venir chercher l'enfant avant la fin de la journée.

Le respect des autres

- ✚ Faire preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le camp de jour;
- ✚ Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel des autres;
- ✚ Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels;
- ✚ Employer un langage poli et respectueux;
- ✚ Tenir compte des interventions du personnel et agir en conséquence.

Procédure disciplinaire advenant un non-respect du CODE DE VIE

1. Avertissement verbal;
2. Retrait momentané des activités et avis au coordonnateur;
3. Avis aux parents;
4. Rencontre entre les parents, l'animateur et le coordonnateur du camp de jour pour discuter de la situation et trouver des solutions;
5. Suspension d'une journée signifiée aux parents par le coordonnateur du camp de jour;
6. Renvoi définitif signifié aux parents par le coordonnateur du camp de jour.

Communication avec les parents

Vous êtes des **partenaires privilégiés** dans la réussite de notre camp de jour. Nous tenons à ce que vous soyez informés de ce qui s'y passe. C'est pourquoi nous avons mis sur pied des moyens pour communiquer avec vous.

En cas d'accident ou d'événement spécial

Un rapport sera rempli. Nous en discuterons ensemble et nous vous demanderons de le signer.

En cas de non-respect du code de vie

Un rapport sera rempli. Nous en discuterons ensemble et nous vous demanderons de le signer.

Code d'éthique du camp jour

Nous demandons la collaboration de tous les parents afin d'assurer une bonne communication avec le personnel du camp de jour.

Aucune forme de violence verbale et/ou physique ni d'intimidation ne sera tolérée.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration!

Nous espérons que ce document a répondu à vos questions. Soyez assurés que vos questions, commentaires et suggestions sont les bienvenus et seront étudiés avec soin.